

VIVRE A MEYRIN



JOURNAL DES SOCIALISTES DE MEYRIN - COINTRIN



RENCONTREZ LES SOCIALISTES
CHAQUE SAMEDI DÈS LE 15 JANVIER
2011, PLACE DES CINQ-CONTINENTS

OUI AUX PRESTATIONS

François HERNOT
Conseiller Municipal

Les socialistes sont attachés à la qualité des prestations rendue possible par la redistribution qui permet à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de bénéficier des infrastructures et des services qui caractérisent la vie à Meyrin.

Par la redistribution des impôts communaux :

Nous voulons réaliser les constructions nécessaires à la qualité de vie des Meyrinoises et Meyrinois : crèches, installations sportives, parcs et espaces publics, etc.

Nous voulons maintenir les prestations mises à disposition des habitantes et des habitants de Meyrin : flexi-card, restaurants scolaires, accueil enfants et adolescents, jardin de l'amitié, fête des écoles, fête de l'été, etc.

Nous voulons maintenir le soutien aux concitoyennes et aux concitoyens : mise à disposition de locaux, assistance juridique, aide aux impôts, antenne objectif emploi, soutien social, etc.

Nous voulons que les associations sportives, culturelles et sociales reçoivent les subventions indispensables à leur fonctionnement.

C'est pourquoi nous ne voulons pas que la Commune augmente ses charges financières en s'endettant.



LES SOCIALISTES ONT CHOISI : NON À L'ENDETTEMENT

photo: Laurent Barlier



François HERNOT
Conseiller Municipal

Les collectivités publiques qui ont eu recours à la formule «*augmentation des charges et diminution des recettes*», ont toutes connu des lendemains semblables : des déficits pharamineux ! En lançant un référendum qui prône une baisse des recettes fiscales de 2 centimes

additionnels, les partis de droite proposent une réduction des recettes fiscales d'environ CHF 2'650'000.- Un tel budget 2011 présente toutes les caractéristiques de l'engrenage de l'endettement.

Ces partis oublient que les excédents de recettes de ces dernières années, ont permis à la Commune de financer des infrastructures qui contribuent à la qualité de vie des Meyrinoises et des Meyrinois, ceci sans avoir recours à l'emprunt ! Ils

oublient aussi que la Commune est sur le point d'ouvrir un chantier de grande envergure, le quartier des Vergers dont la réalisation nécessitera d'importants investissements.

De plus, les référendaires ne tiennent pas compte des réalisations acceptées par le Conseil municipal sous forme de délibération. Ci-joint, quelques exemples des projets réalisés ou en cours de réalisation, rendus possible grâce à une saine gestion des finances communales.

Projets réalisés :

Stade des Arbères	13 millions
Patinoire couverte	15 millions
Crèche de	
Champs-Frêchêts	7 millions

Projets en cours :

Assainissements	
des eaux	35 millions
Boulodrome	3.6 millions

Rénovations prévues en 2011

École des Boudines	27 millions
Patinoire extérieure	2.2 millions

Plus de 100 millions votés par le Conseil municipal ou qui le seront prochainement. Comment justifier

que les partis de droite qui forment la majorité du Conseil, refusent les recettes nécessaires à ce que ces réalisations voient le jour sans avoir recours à l'emprunt ?

Une action médiatique

La baisse du centime additionnel, proposée par le conseil administratif et les partis de droite, est une action médiatique qui ne diminue que très peu la charge fiscale de la majorité des Meyrinoises et Meyrinois. La population communale est composée en majorité de familles dont les revenus se situent

en dessous ou au niveau du salaire médian cantonal, soit CHF 65'000.- (Tribune de Genève, été 2010). Un couple dont le revenu imposable est de CHF 65'000.-, réaliserait une économie de l'ordre de CHF 62.- par année (CHF 6,20 par versement mensuel). Par contre ce serait plus de 2'600'000 millions de recettes perdues pour la collectivité.

Non à l'endettement

En refusant la baisse des centimes additionnels, les socialistes refusent que la commune s'engage dans des

emprunts auprès des banques pour financer les infrastructures indispensables à tous, école, crèche, installations sportives, assainissement des eaux, etc. Car les intérêts de ces emprunts seront, bien sûr à la charge des contribuables. Ce n'est pas aux Meyrinoises et aux Meyrinois de financer les banques, nous avons déjà assez payé, de l'ordre de 67 milliards, pour renflouer les caisses de l'UBS !

BAISSE D'IMPÔT: POUR ENCLANCHER LA MACHINE À PERDRE (... À FAIRE PERDRE LES PAUVRES...)



Jacques ROBERT
Conseiller municipal

Pour illustrer le mécanisme, il suffit de se souvenir de la toute récente baisse des prestations de l'assurance chômage, acceptée par le peuple suisse le 26 septembre dernier (mais refusée à Meyrin, par 64% de non).

Une bonne situation financière au début des années 2000, de bonnes prestations, trop bonnes pour la droite cupide et égoïste.

Elle propose donc une baisse des cotisations de 3 à 2%, soit une perte de financement de 33%, et tout le monde est content.

Petit problème : le financement devenu gravement insuffisant, une dette se crée, puis explose dès l'arrivée de la crise, jusqu'à atteindre 7 milliards.

D'où cris d'orfraie des responsables à la fois de la dette et de la crise. La droite crie au secours : mon Dieu, une dette ! Il faut d'urgence prendre des mesures, et s'en prendre aux vic-

times, en baissant les prestations des chômeurs.

Et pour que ça marche, on discrédite les chômeurs. Généralisant joyeusement, on les met tous dans le panier des abus. Ce qui a le double avantage de détourner l'attention, qui passe des responsables aux victimes, et d'exonérer les coupables, devenus preux nettoyeurs de dettes !

C'est exactement le mécanisme que veut enclencher la droite meyrinoise, pour corriger ce qu'elle considère comme la beaucoup trop saine situation des finances communales : créer la pénurie, pour forcer aux économies.

Mais dans le domaine de la solidarité, de l'intérêt public, les économies, c'est la baisse des prestations aux citoyens modestes, aux familles, aux chômeurs, aux sociétés locales, aux équipements communaux.

Le Parti socialiste, avec les Verts et À gauche toute, s'est opposé avec succès à ce plan, qui ne peut que nuire aux intérêts de la population de la commune.

LA CITÉ DE MEYRIN PARKING D'ÉCHANGE !

Jacques ROBERT Conseiller municipal

Éloge de la mobilité ! Délocalisations, regroupements, décentralisations, transferts, externalisations, déménagements. La bonne entreprise est celle qui restructure, qui regroupe ses activités, qui transbahute son personnel à l'autre bout du pays. Le bon chômeur est celui qui cherche du travail à 120 km de chez lui. Le bon genevois, celui qui va habiter en France voisine, dans les nouveaux immeubles de Prévessin par exemple.

Et la mobilité se transforme en bouchons routiers permanents, en trains et trams bondés, en milliers de personnes qui se stressent dès le matin à 5 heures, pour aller poirotter dans les embouteillages, et arriver au boulot sous l'œil noir du chef, qui n'aime pas les gens en retard...

Pour améliorer la situation, on développe les transports publics, à juste titre. A Meyrin aussi, devenu le terminus des trams. Et le transfert modal, comme disent les spécialistes, fonctionne bien. Les gens abandonnent leurs voitures pour monter dans le tram.

Abandonnent leurs voitures ! Où ils peuvent...

Les arrêts de tram fonctionnent comme le goulot d'un entonnoir, où se retrouvent les travailleuses et les travailleurs de toute la région, qui ont rejoint Meyrin en voiture, depuis les villages des alentours. Et il faut bien qu'ils garent leurs véhicules ! Depuis l'arrivée du tram, la Cité de Meyrin est ainsi devenue un grand parking d'échange.

Des mesures doivent être prises d'urgence, pour pallier une situation qui ne s'améliorera en aucun cas d'elle-même (la mobilité ne fera que croître et Meyrin que s'agrandir...).

- Il faut donc, sans ordre de priorité,
- organiser un réseau serré de bus de rabattement, depuis les villages avoisinants vers Meyrin
 - prolonger la ligne de tram jusqu'à Ferney
 - construire un parking d'échange, même provisoire, à la Gravière
 - construire un parking d'échange à proximité du futur arrêt du tram au CERN
 - réaliser la route de contournement à l'est de Meyrin
 - favoriser au maximum l'emploi des Meyrinois par les entreprises de Meyrin

LES VERGERS UN VRAI PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

François HERNOT
Conseiller Municipal

Construire un quartier à haute valeur environnementale et architecturale, voilà ce qu'ont décidé les autorités communales en approuvant le plan localisé de quartier. Sur ce sujet, nous socialistes, nous engageons à promouvoir une réalisation qui offre un lieu de vie exemplaire dans lequel le niveau des nuisances soit réduit au minimum. C'est pourquoi nous relevons avec satisfaction que la circulation automobile sera fortement réduite, les voitures trouvant place en sous-sol.

Ce quartier doit garantir l'équilibre entre les zones d'habitation, les espaces verts et les lieux de rencontre : des commerces de première nécessité, des locaux pour artisans, une crèche, des parcs et des espaces destinés à la vie sociale, des lieux à disposition des habitantes et des habitants de tout âge.

En ce qui concerne l'habitat, nous engageons pour que les différents types de logement, la propriété par étage (PPE), les coopératives d'habitation, les logements d'utilité publique (LUP) se répartissent équitablement dans les immeubles de manière à créer une vraie mixité sociale. Nous encouragerons la création de modes de cohabitations nouvelles : personnes âgées, familles monoparentales, jeunes étudiants, apprentis qui, pour des raisons d'entraide ou d'économies, pourraient profiter pleinement d'appartements collectifs.

Nous estimons que la Commune qui attribuera des droits à bâtir, devra préciser tous les éléments présentés ci-dessus dans les contrats passés avec les sociétés qui réaliseront et qui géreront des immeubles. Quant aux appartements qui seront



photo: Laurent Barlier

construits par La Fondation Nouveau Meyrin, c'est avec fermeté que nous demanderons qu'ils soient mis à disposition, en priorité, aux Meyrinoises et aux Meyrinois à la recherche d'un appartement.

Pub en pagaille

Jacques ROBERT
Conseiller municipal

Le Conseil municipal en a donc décidé ainsi : la commune peut racheter à la SGA dix-neuf abris bus sis sur le territoire meyrinois. Bonne décision, qui évite que perdure un système de contre-prestations bancal, qui donne beaucoup de prérogatives aux afficheurs. Ils fournissent gratuitement les abris bus, mais peuvent couvrir le territoire de panneaux d'affichage.

C'est ainsi que, depuis quelques années, nos rues ont vu pousser les affiches, en nombre aujourd'hui déraisonnable. Dans nos parcs, devant nos immeubles, au bord et au milieu de nos rues, 410 panneaux décorent le paysage.

Cet achat et l'échéance de la concession avec la SGA doivent être l'occasion de renégocier la fréquence de l'affichage commercial à Meyrin. Si notre intention n'est pas de le supprimer complètement, même si on peut en rêver, il doit être mis fin à la frénésie actuelle.

Si les affiches officielles, culturelles et politiques sont les bienvenues, l'affichage commercial doit être réduit dans une très large mesure.

C'est le but de notre proposition au Conseil municipal, déposée avec les Verts, qui vise à réduire de moitié au moins le nombre de panneaux d'affichage, en visant en particulier les abords des écoles, les publicités pour les produits nocifs et celles destinées aux enfants.



photo: Laurent Barlier

Permanence pour les locataires

Jacques ROBERT

Conseiller municipal

La loi cantonale sur l'énergie, nettement rejetée (57% de non) par les Meyrinois, a hélas été acceptée au niveau cantonal, le 7 mars dernier. L'opposition socialiste était motivée par la possibilité, offerte aux propriétaires, de répercuter sur les loyers le coût des travaux d'assainissement énergétique des bâtiments.

Nous partageons la volonté de tout faire pour rendre les immeubles plus propres, plus économes

des ressources de la planète. Mais nous sommes opposés à ce que les loyers augmentent encore, à la suite de travaux, par ailleurs largement subventionnés par des fonds publics. Ces travaux améliorent le bilan énergétique, et parallèlement ils augmentent aussi la valeur des immeubles. Et cette amélioration ne profite qu'aux seuls propriétaires.

Depuis la votation, le règlement d'application a été promulgué, qui confirme ce cadeau fait aux

propriétaires. Il importe que les locataires, qui recevront des avis d'augmentation de loyer, puissent en vérifier la conformité avec la loi et le règlement, sachant que la crise du logement ne renforce pas la position des locataires !

C'est pourquoi le parti socialiste de Meyrin-Cointrin demande la création, à Meyrin, d'une permanence juridique subventionnée par la commune, à disposition des locataires. Cette demande, avec

participation financière, est d'autant plus justifiée que la commune prévoit d'ajouter aux subventions, fédérales et cantonales, une subvention communale destinée à aider les propriétaires à assainir énergétiquement leurs immeubles.

Après ces cadeaux aux propriétaires, un effort pour renforcer la position des locataires est pour nous indispensable.

POUR UN JARDIN ROBINSON AU CŒUR DE LA CITÉ

Janine Revillet

Conseillère municipale

En 2003, la Mairie et les membres du Jardin Robinson sont d'accord : le jardin Robinson est vétuste et sa « maison » doit être reconstruite. Les fenêtres et les parois laissent passer tant le vent que la bise et seule la cheminée centrale tempère quelque peu l'atmosphère intérieure souvent hivernale !

C'est sur la parcelle que le jardin occupe aujourd'hui qu'un nouveau bâtiment est prévu. Sa localisation, proche de nombreux immeubles d'habitation, rend cet espace accessible aux « gamins » de Meyrin qui viennent avec plaisir s'y ébattre, jardiner ou soigner leur lapin.

C'est alors que le projet est « gelé » pour plusieurs années afin que les études liées au nouveau quartier des Vergers soient réalisées. Il réapparaît enfin ces derniers mois.

Tous les élus, conseillères et conseillers municipaux, ont l'occasion de débattre de l'ensemble du plan de quartier et d'approuver la localisa-

tion du jardin telle que prévue dans le projet initial : la reconstruction sur la même parcelle est reconnue comme la meilleure solution.

Quelle ne fut pas notre stupéfaction de découvrir qu'en septembre, la commission des travaux publics a demandé à la commission d'urbanisme de revoir à nouveau le choix de cet emplacement. Les élus n'hésitent pas à reporter une fois encore la reconstruction de ce bâtiment qui, en dix ans, n'est plus seulement inconfortable mais devient aussi dangereux !

Le groupe socialiste demande que le Conseil municipal prenne ses responsabilités et décide enfin de doter le Jardin Robinson d'une nouvelle construction. Nous demandons qu'il soit maintenu sur l'espace actuel et que son dimensionnement tienne compte de l'augmentation de la fréquentation que provoquera le futur quartier. Ce projet pourrait être réalisé rapidement, dès que



photo: Laurent Barlier

le plan localisé de quartier sera approuvé par le Conseil d'Etat.

Il n'y a plus aucune raison d'attendre: de très nombreux enfants

fréquentent régulièrement le jardin et il serait symboliquement fort que la première construction des Vergers soit réalisée pour le bien-être de nos enfants.